

[Texte]

The Chairman: I am not sure how many are prepared to stay until 10 o'clock tonight, but we could judge ourselves accordingly and ask our questions accordingly.

Mr. MacLaren: Thank you, Mr. Chairman. I would first like to pay tribute to the Centre for its remarkable achievements. I suppose imitation is the sincerest form of flattery and if that is the case, the record of the IDRC is one that is to be praised. Germany, Sweden and now the United States are moving to set up organizations similar to the IDRC.

I would like to spend a moment on budgetary questions and perhaps, if you would permit, Mr. Chairman, Mr. Head and I might engage in a quick exchange on this subject so that I am certain of what we are talking about.

I understand that for the 1978-79 fiscal year there was an increase in the budget of 6.9 per cent which established an amount for that year of \$36.86 million. For the 1979-80 fiscal year that amount was frozen and the budget remained at \$36.86 million despite the adverse impact of domestic and foreign inflation and of the declining exchange rate for the Canadian dollar.

In fiscal 1980-81, I understand that, or it has been reported that, there will be a 2 per cent decrease, a 2 per cent reduction, in the budget of the IDRC, which would suggest a budget for the fiscal 1980-81 of \$36.1 million.

Mr. Head: May I respond?

The Chairman: Yes, certainly.

Mr. Head: My argument, Mr. Chairman, before Treasury Board and before all of the components of Canadian Official Developmental Assistance, ODA, that is CIDA, Department of Finance, Department of Agriculture et cetera, was that to stand still, the equivalent of \$36.8 million this year would in 1980-81 be \$44.7 million. That figure was not challenged by anyone, neither was that community willing to agree that we were able to start with that figure and move forward. I anticipate, and this is of course subject to the final decisions of the Governor in Council as approved by Parliament, that we will move from \$36.8 million forward by \$6 million. That will be an increase in current dollars of \$6 million for next year. In real dollars, I still regard it as a reduction.

Mr. MacLaren: Mr. Chairman, if Mr. Head anticipates an increase of 18 per cent approximately, I welcome that statement and I certainly would support in any way I could that increase. It leaves me puzzled, however, whether we are talking in terms of the \$12 million additional pledge which Mr. Asselin spoke of in Vienna or whether we are talking about an unfreezing, as it were, of the IDRC budget and a net increase in IDRC budget independent of the \$12 million which was pledged in Vienna.

Mr. Head: Mr. Chairman, my response to that cannot be crystal clear. My argument before the departmental committees, with Treasury Board present, was that the additionality would be triggered next fiscal year at \$44.7 million and

[Traduction]

Le président: Je ne sais pas combien d'entre nous serons encore ici à 22 h 00 mais nous jugerons de la situation et nous poserons nos questions en fonction.

M. MacLaren: Merci, monsieur le président. J'aimerais tout d'abord féliciter le centre pour ses réalisations remarquables. Ce qui doit être le plus flatteur pour quelqu'un c'est d'être imité. Dans ce cas, je pense qu'il y a lieu de se féliciter des résultats obtenus par le CRDI. L'Allemagne, la Suède et maintenant les États-Unis sont en train de créer des organismes identiques au CRDI.

J'aimerais aborder pendant quelque temps les questions budgétaires et, monsieur le président, permettez-moi de bien délimiter le domaine dont nous parlons.

Je crois savoir que, pour l'exercice financier 1978-1979, le budget a augmenté de 6.9 p. 100 atteignant cette année-là 36.86 millions de dollars. On est resté au même niveau, 36.86 millions de dollars, pour l'exercice financier 1979-1980, compte tenu du blocage, en dépit de l'incidence néfaste de l'inflation dans notre pays comme à l'étranger et de la baisse de la valeur du dollar canadien.

J'ai appris que, pour l'exercice financier 1980-1981, le budget du CRDI serait réduit de 2 p. 100, ce qui nous ramènerait à un montant de 36.1 millions de dollars.

M. Head: Permettez-moi de répondre.

Le président: Je vous en prie.

M. Head: Monsieur le président, j'ai fait valoir devant le Conseil du Trésor et devant tous les participants à l'aide officielle au développement l'AOD, c'est-à-dire l'ACDI, le ministère des Finances, le ministère de l'Agriculture et ainsi de suite, que, pour rester au même niveau, c'est-à-dire l'équivalent de 36.8 millions de dollars, il faudrait avoir un budget de 44.7 millions de dollars pour l'exercice financier 1980-1981. Personne n'a remis ce chiffre en cause mais personne non plus dans le groupe que je viens de citer n'a voulu se fixer ce chiffre comme objectif. Je pense que nous aurons 6 millions de dollars de plus que les 36.8 millions de dollars, mais cela dépendra bien sûr des décisions finales du gouverneur en conseil une fois que le Parlement aura donné son accord. Il s'agit donc d'une augmentation de 6 millions de dollars courants pour l'année prochaine. En terme réel, j'estime toujours qu'il s'agit d'une réduction.

M. MacLaren: Monsieur le président, je suis heureux d'apprendre que M. Head prévoit une augmentation d'environ 18 p. 100 de son budget; j'appuie une telle augmentation et je suis prêt à faire tout ce que je peux. J'ai cependant l'esprit confus et je ne sais pas si l'on parle des 12 millions de dollars supplémentaires que M. Asselin a promis à Vienne ou bien si nous parlons d'un déblocage du budget du CRDI, d'une augmentation nette de son budget indépendamment des 12 millions de dollars promis à Vienne.

M. Head: Monsieur le président, ma réponse à cette question ne peut pas être parfaitement claire. J'ai fait valoir devant les comités ministériels, le Conseil du Trésor y était représenté, que les montants supplémentaires viendraient s'ajouter au